

Rassemblement jeudi 14 juin à 9h devant l'Hôtel du Département

Lettre ouverte

Blois, le 12/06/2018

Monsieur Nicolas PERRUCHOT

Président

Conseil départemental de Loir-et-Cher

Hôtel du Département

Place de la République

41020 BLOIS Cedex

Monsieur le Président,

La section syndicale CFDT du Conseil départemental de Loir-et-Cher s'associe au préavis de grève déposé le 7 juin 2018, par le Syndicat CGT du Conseil départemental de Loir-et-Cher, pour la période du Jeudi 14 Juin 2018 au vendredi 6 Juillet 2018 pour l'ensemble des personnels.

Durant cette période, notre section syndicale appellera à des débrayages et à des rassemblements.

Face à votre volonté de modifier le règlement général du temps de travail dans les services départementaux de Loir-et-Cher, et afin d'en mesurer la pertinence, nous exigeons l'ouverture de véritables négociations sur l'aménagement du temps de travail, avec l'ensemble des organisations représentatives du personnel de notre collectivité.

De plus, nous revendiquons l'abandon des mesures d'économies sur les ressources humaines présentées et imposées par l'administration départementale.

Vous réitérant tout l'intérêt que la CFDT porte à la qualité du dialogue social, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Philippe POUDRAI

Secrétaire de la section CFDT
du Conseil départemental de Loir-et-Cher



Copie : Monsieur le Directeur général des Services Départementaux.
Organisations syndicales du Conseil départemental.